**CONSEIL DES DROITS DE L’HOMME**

**41E SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)**

**DECLARATION DU BURKINA FASO A L’OCCASION DE L’EXAMEN DU RAPPORT DE L’INDE**

*7 au 18 novembre 2022*

*Prononcée par :*

**Monsieur le Président,**

Nous souhaitons la chaleureuse bienvenue à la délégation indienne et la remercions pour la présentation de son rapport national.

Nous saluons les efforts déployés par l’Inde dans la mise en œuvre des recommandations acceptées lors du précédent EPU, qui ont induit une réduction du taux de mortalité maternelle de 122 pour 100 000 naissances vivantes entre 2015 et 2017, à 103 pour la période 2017-2019.

Tout encourageant l’Inde à poursuivre ces efforts et dans un esprit de dialogue constructif, nous lui recommandons :

1. de garantir l’accès à l’eau et aux services d’assainissement dans des conditions d’égalité, indépendamment du lieu ou du statut de résidence ;
2. de veiller à ce que toutes les personnes handicapées puissent accéder aux services collectifs de manière inclusive et sans discrimination, en particulier dans les zones rurales.

Nous souhaitons à l’Inde un examen couronné de succès.

**Je vous remercie.**